AR-406

# Restaurer, transformer et créer - Pratiques

Devaux Claudia

| Cursus | Sem. | Type |
|---|---|---|
| Architecture | MA1, MA3 | Opt. |
| Mineur en Construction durable | H | Opt. |
| Mineur en Design intégré, architecture et durabilité | H | Opt. |

| | |
|---|---|
| Langue d'enseignement | français |
| Crédits | 3 |
| Session | Hiver |
| Semestre | Automne |
| Examen | Oral |
| Charge | 90h |
| Semaines | 12 |
| **Heures** | **2 hebdo** |
| Cours | 2 hebdo |
| **Nombre de places** | |

## Résumé

Intervenir dans l'existant nécessite méthodes et outils spécifiques. Leur maîtrise permet de comprendre ce qui est déjà là. Rendu intelligible par une étude patrimoniale, l'existant peut être réhabilité. La réhabilitation s'étend de la restauration à la création, en passant par la transformation.

## Contenu

La mise au jour du potentiel d'un bâti existant, qu'il soit protégé ou ordinaire, implique son étude préalable. Il s'agit donc tout d'abord de s'approprier les méthodes et les outils spécifiques de l'étude patrimoniale. Leur maîtrise, à laquelle tend à initier cet enseignement, participe d'une meilleure compréhension de ce qui est déjà là, en vue d'une éventuelle intervention. Il s'agit également de prendre conscience que cette étude constitue une part intégrante du projet et pas seulement une phase liminaire, dépourvue d'intentions conceptuelles. L'étude patrimoniale intègre le relevé de l'existant, son étude historique et sa critique d'authenticité ainsi que son diagnostic technique et sanitaire. La mener à bien suppose d'adopter une démarche pluridisciplinaire en impliquant des spécialistes tels que des ingénieurs, des entreprises et des chercheurs. Cette phase d'étude constitue également une opportunité de s'interroger sur les modes de représentation de l'architecture et du paysage. Par ailleurs, il est important de rappeler que l'ensemble de ces méthodes et outils ne constitue pas seulement un corpus figé de procédés expérimentés mais bien un champ de recherche contemporain, expérimental et continu.
Seule une réactivation par l'usage peut assurer la pérennité de l'existant. La reprogrammation constitue à ce titre une phase de réflexion préalable et indispensable à la réhabilitation. Viennent ensuite les différents types d'intervention dans l'existant, de la restauration à la création, en passant par la transformation. Ces derniers ne doivent pas être déterminés *a priori* mais résulter des conclusions de l'étude patrimoniale, en particulier de celles relatives à la valeur patrimoniale de l'existant. Le potentiel du patrimoine ne se révèle concrètement qu'à travers ces interventions. Pour servir au présent, l'existant peut ainsi nécessiter une restauration, totale ou partielle, impliquer une transformation d'une de ses parties, voire exiger une création, sous la forme d'une extension par exemple. De plus, au-delà du type d'intervention, se pose la question du parti pris. En effet, chacun de ces types se décline pour participer au mieux à un projet cohérent. Ces interventions doivent être contextualisées (c'est-à-dire définies par rapport au site, aux matériaux, aux mises en œuvre, etc.) et inscrites parmi celles de nombreux partenaires (ingénieurs et entreprises spécialisés).
L'intervention dans l'existant est une pratique ancienne bien que résolument contemporaine, en phase avec les enjeux écologiques et sociaux d'aujourd'hui. L'obsolescence fonctionnelle du bâti constitue une problématique qui sous-tend l'ensemble des situations exposées pendant le cours. Elle doit attirer notre attention sur la capacité d'adaptation de ce qui est déjà là (l'existant) et de ce que nous construisons. Cette adaptabilité s'entend bien sûr sur le plan programmatique mais également sur le plan environnemental, face au dérèglement climatique. Le constat de ses effets doit nous responsabiliser et nous pousser à agir, en se saisissant par exemple du patrimoine comme d'une ressource et un point d'appui générateur de projet. Finalement, l'objectif de cet enseignement est de partager et de débattre d'une conviction, celle du potentiel du patrimoine. Ce faisant, il s'agit de mettre chacun en position de pouvoir exalter pleinement, et consciemment à travers ses futurs projets, le potentiel du déjà-là.

## Mots-clés

Patrimoine ; Déjà-là ; Existant ; Ressources ; Réhabilitation ; Restauration ; Transformation ; Création ; Relevé ; Diagnostic.

## Acquis de formation

A la fin de ce cours l'étudiant.e doit être capable de:

- Décrire graphiquement et littérairement l'existant.
- Restituer l'évolution d'un existant.
- Etablir un diagnostic de l'existant.
- Définir la valeur patrimoniale d'un existant.
- Esquisser un scénario de réhabilitation de l'existant.
- Argumenter ses choix d'intervention dans l'existant.
- Composer avec l'existant.

## Compétences transversales

- Utiliser une méthodologie de travail appropriée, organiser un/son travail.
- Etre responsable des impacts environnementaux de ses actions et décisions.
- Faire preuve d'esprit critique
- Faire preuve d'inventivité
- Accéder aux sources d'informations appropriées et les évaluer.
- Ecrire un rapport scientifique ou technique.
- Faire une présentation orale.

## Méthode d'enseignement

Au niveau du contenu dispensé, le semestre s'organisera en deux temps de six semaines chacun. Dans un premier temps, les méthodes et les outils de l'étude patrimoniale seront présentés à travers chacune des principales sections la constituant. Dans un second temps, les différents types d'intervention dans l'existant seront exposés. Chacun des cours s'appuiera sur des exemples concrets abordés en longueur. Des intervenants, extérieurs ou issus du laboratoire ADHER, contribueront régulièrement aux séances. Une bibliographie spécifique à chacune des thématiques abordées sera indiquée chaque semaine. Un temps d'échanges relatif au cours ainsi qu'au travail personnel mené par les étudiants en parallèle sera ménagé à la fin de chaque séance et lors de séances spécifiques.

## Travail attendu

Le travail attendu consiste en une mise en pratique des méthodes et outils d'étude et d'intervention dans l'existant exposés pendant le cours. Au début du semestre, chaque groupe de 3 étudiants sélectionnera et soumettra à l'équipe pédagogique pour validation son objet d'étude : une maison, une villa, un chalet, une ferme, etc., d'une emprise au sol comprise entre 80 et 250 m² environ et livré avant 2000. Celui-ci devra être visitable par les étudiants et disposé de suffisamment d'éléments d'information accessibles pour permettre son analyse. Chacun des principaux chapitres de l'étude patrimoniale, présentés dans la première moitié du semestre, devra être décliné à l'échelle de l'objet d'étude sélectionné par les étudiants.

## Méthode d'évaluation

La mise en pratique des méthodes et outils d'étude et d'intervention dans l'existant décrite plus haut prendra la forme d'un étude patrimoniale, rendue reliée au format A4 portrait. Celle-ci sera présentée à l'équipe pédagogique en examen oral en session. Cette présentation sera appuyée par un support de présentation de type PowerPoint. Chaque membre du groupe devra prendre la parole lors de l'examen oral. La présentation sera suivie d'un temps d'échanges sur le travail fourni.

## Encadrement

| | |
|---|---|
| Office hours | Non |
| Assistant.e.s | Oui |
| Forum électronique | Non |

## Ressources

### Service de cours virtuels (VDI)

Non

**Bibliographie**
Indiquée pour chaque cours.

**Liens Moodle**

- https://go.epfl.ch/AR-406